



# Extrait de délibération

## Comité syndical 21 mars 2022 - Parthenay

Identifiant  
2022-03-01

L'An Deux Mille Vingt -Deux le vingt et un mars à 18h, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Mme Magalie Sauze a été désignée secrétaire de séance.

**Date de la convocation :** 15 mars 2022  
**Nombre de délégués en exercice :** 31 titulaires / 31 suppléants  
**Présents :** 19 titulaires, 3 suppléants  
**Absents, excusés :** 12 titulaires, 28 suppléants  
**Votants :** 22

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, CHABAUTY Gérard, NOLOT Monique	FOUILLET Olivier		
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, BACLE Jérôme, BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, CHAUSSONNEAUX Jean-Paul, CHEVALIER Eric, CUBAUD Olivier, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, PARNAUDEAU Guillaume	BERGEON Patrice, CLEMENT Guillaume, DIEUMEGARD Claude, GILBERT Véronique,	PILLOT Jean	
Val de Gâtine	BARANGER Johann, BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, FRADIN Jacques, RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie	ATTOU Yves, BAILLY Christiane, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, MICOU Corine, OLIVIER Pascal, TAVERNEAU Danièle	AUDEBERT Claude, ROMDARD Audrey	

### Approbation du compte de gestion du budget principal 2021 du PETR du Pays de Gâtine

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2021,

Monsieur le Président informe le comité syndical que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2021 du budget principal du PETR a été réalisée par le Trésorier du SGC de Saint Maixent L'Ecole.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif du PETR.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et les écritures du compte de gestion du Trésorier,

#### Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- approuve le compte de gestion du Trésorier du SGC de Saint Maixent L'Ecole pour l'exercice 2021 du budget principal, dont les écritures sont conformes au compte administratif du PETR pour le même exercice.
- dit que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD